
Talle d'arbres en période de nidification

cb sent-nat-44 <sentinelles.nature.44.cb@gmail.com>

24 mai 2024 à 17:34

À : administration@mairie-reze.fr

Cc : jean-louis.gaglione@mairie-reze.fr

Madame la Maire,

Il nous a été signalé, via la plateforme des Sentinelles de la Nature, que des arbres ont été taillés par vos services techniques, le mardi 23 avril vers 15h15 dans le parc de la Morinière, côté entrée du parc par le chemin piéton jouxtant la Sèvre.

Nous nous étonnons de la date d'intervention, car celle-ci correspond à la période de nidification des oiseaux, pendant laquelle il est fortement déconseillé de tailler, défricher et couper les haies et les arbres. En effet, les haies et les arbres sont des réservoirs de biodiversité importants et font partie des corridors écologiques qui permettent le déplacement des espèces animales. Ils abritent à la période printanière de nombreux habitats d'espèces.

Nous savons que la ville de Rezé est sensibilisée à la préservation de la biodiversité. Aussi, confiant·es en votre action et en votre attachement à la protection de l'environnement, nous vous prions de croire, Madame la Maire, en l'expression de nos sincères salutations.

L'équipe de référent·es de la Loire-Atlantique pour Sentinelles de la Nature - FNE Pays de la Loire